

Seconde Bac Pro	Éducation Civique : Séquence II Engagements individuels et collectifs Égalité, différences, discriminations Le citoyen et les médias	Fiche Élève
-----------------	---	-------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com>

Séance 4 : Engagement politique et démocratie

Clés pour comprendre :

Un contexte :

La fermeture d'un site industriel : annonce en juillet 2012 par le groupe automobile PSA Peugeot Citroën de la suppression de 8 000 postes et de la fermeture en 2014 du site d'Aulnay en région parisienne.

Le rôle des syndicats : représentant les salariés du groupe, ils sont chargés de négocier avec leur direction.

Doc 1 : L'Humanité, 25 juillet 2012

Doc 2 : Rencontre entre le gouvernement et les syndicats, août 2012



Rencontre du ministre du Redressement productif et des représentants syndicaux de l'usine Peugeot d'Aulnay, août 2012.

Doc 3 : Accord entre PSA Peugeot Citroën et les syndicats, octobre 2012

Paris, le 26 octobre 2012.

À l'issue du Comité Central d'entreprise de ce jour, la direction de PSA Peugeot-Citroën et l'ensemble des organisations syndicales représentatives sont convenus d'engager des négociations sur les dispositifs d'accompagnement du plan de restructuration avec pour objectif de conclure un accord d'ici la fin de l'année.

Les points abordés dans le cadre de cet accord seront :

- les mobilités internes et externes avec les dispositifs associés ;
- les dispositifs d'accompagnement et de maintien dans l'emploi des seniors ;
- les dispositifs d'accompagnement des reclassements ;
- les dispositifs d'accompagnement des reconversions industrielles ;
- l'adaptation dans leur ensemble des mesures d'accompagnement du dispositif social.

Les négociations se dérouleront en parallèle de la procédure de consultation des représentants du personnel actuellement en cours.

Cette démarche traduit la volonté du Groupe de poursuivre un dialogue social de qualité en ayant pour objectif de construire avec les partenaires sociaux des solutions adaptées à la situation de chaque salarié.

www.psa-peugeot-citroen.com/fr/medias/communiques-de-presse/accord-psa-peugeot-citroen-syndicats



Les syndicats et la direction du groupe PSA Peugeot Citroën se sont réunis, ce jeudi 17 janvier, autour des mesures d'accompagnement financier au profit des salariés dont l'emploi sera supprimé dans le cadre de la fermeture de l'usine d'Aulnay-sous-Bois et de la restructuration du site de Rennes. À l'issue de cette journée, le groupe a estimé avoir prévu « des dispositions honorables et qui permettent d'accompagner tous les salariés ». «Après des négociations animées nous sommes parvenus à un accord sur des dispositifs financiers permettant de répondre à toutes les situations rencontrées par nos salariés», a expliqué brièvement, ce jeudi 17 janvier en fin d'après-midi, Denis Martin, directeur industriel et des relations sociales du groupe [...].

Ces dispositions financières sont destinées à compléter et à améliorer les indemnités conventionnelles de licenciement a déclaré, en substance, Denis Martin qui a par ailleurs précisé que la période de volontariat « est repoussée au 31 décembre de cette année ». Selon lui, un salarié acceptant une mobilité interne au sein du groupe percevra 45000 euros. Cette somme sera portée à environ 60 000 euros pour un salarié ayant en moyenne une vingtaine d'année d'ancienneté s'il retrouve du travail dans une autre entreprise. «Nous avons prévu un accompagnement complet», a assuré M. Martin qui a annoncé la mise en place de dispositifs pour faciliter tant la transition professionnelle que la transition vers la ré-industrialisation des sites ; des dispositifs qui seraient adaptés aux situations particulières des seniors et des personnes «fragiles vis-à-vis de l'emploi».

Patrick Desavie, « PSA Peugeot Citroën avance de nouvelles mesures financières pour ses salariés licenciés », www.usinenouvelle.com, 17 janvier 2013.

I - Exploiter des documents :

- 1) Identifiez :
 - a. qui s'exprime sur la Une de L'Humanité ;
 - b. la raison pour laquelle cette Une leur est consacrée. (Doc.1)
- 2) Citez les acteurs de cette réunion. (Doc. 2)
- 3) Déduisez quel est l'objectif de cette réunion. (Doc. 1 et 2)
- 4) Précisez la nature de ce document. (Doc. 3). Reformulez l'information essentielle.
- 5) Indiquez le lien entre ces deux documents. (Doc. 2 et 3)
- 6) Expliquez le rôle joué par les syndicats dans le conflit social chez PSA Peugeot Citroën. (Doc. 2,4 et 5)

II - Répondre à la problématique :

En vous appuyant sur cet exemple, montrez que l'action syndicale est une forme d'exercice de la citoyenneté.